Arnaud Benoit-Pépin
<information sensible caviardée>

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575 rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
G1R 6A6, Québec (Québec)

Val-d'Or, le 22 novembre 2019

Objet : Préoccupation concernant le projet de Gazoduc

Mesdames, Messieurs

Bonjour, je me nomme Arnaud Benoit-Pépin. J'ai obtenu mon diplôme au Baccalauréat intégré en environnement naturel aménagé en avril 2019 à l'Université Laval. J'habite, actuellement, à Val-d'Or et possède un chalet ainsi qu'un lot à bois dans la municipalité de la paroisse de Senneterre, plus précisément à Obaska. Je vous écris cette lettre, car j'ai de réelles préoccupations quant à la raison profonde de l'établissement d'un réseau de distribution mondial de gaz naturel dans la province de Québec. Je vous écris cette lettre, pas seulement à l'égard du projet Gazoduc qui va s'intégrer dans mon milieu de vie, mais aussi à l'ensemble du projet dont il est question.

À l'heure actuelle, le monde s'unit autour d'un enjeu soutenu par la communauté scientifique du monde entier (GEIC 2019) : Le dérèglement climatique. Ce phénomène est dû à l'augmentation globale des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dont plusieurs scientifiques estiment que l'être humain en est la cause. À l'instant présent, le monde observe déjà des changements drastiques sur la cryosphère (sols enneigés, glaciers, calottes glaciaires, banquises ou icebergs) et si rien n'est fait, avant d'avoir franchi un stade de non-retour, il affectera sans doute la survie de l'ensemble de la biosphère (GIEC 2019).

Étant bachelier en sciences appliquées, je tiens tout d'abord à dire que la science est la meilleure essence dont nous disposons afin de trouver la vérité. Cette vérité nous permet, en tant que société, de prendre les meilleures décisions pour notre avenir. Ces décisions que nous prenons

aujourd'hui seront celles qui vont créer le monde de demain. La science de l'environnement fournit les informations nécessaires, afin de comprendre dans quel environnement nous vivons, de quelles manières nous agissons sur celui-ci et de quelle manière nous pouvons vivre avec lui. Toutefois, les projets Gazoduc et GNL Québec, avec son port méthanier, ne supportent aucunement les fondements de la science de l'environnement.

Inquiétude sur la méthode scientifique employée

Tout d'abord, je veux faire un petit retour en arrière. L'évaluation environnementale de l'ensemble du projet, de l'exploitation à la distribution, est étudiée de manière segmentée ou pas étudiée du tout. En effet, l'exploitation des sources de gaz non conventionnel est dispensée du processus de contrôle environnemental normal des provinces (Fondation David Suzuki 2011). De plus, il a été entendu que les deux projets connexes (gazoduc et GNL Québec) réaliseront des études d'impacts séparées. Pourtant c'est bizarre, car les exploitants, les transporteurs de gaz, ceux qui liquéfient et ceux qui distribuent ce gaz naturel à travers le monde, ont besoin d'une union pour que le tout fonctionne. Cependant, lorsqu'il est temps d'étudier l'environnement, les promoteurs ne veulent absolument pas l'étudier dans son ensemble malgré le sens même du mot, malgré les fondements de la science de l'environnement. Les communautés autochtones, depuis des millénaires, la société québécoise, depuis plusieurs années, acceptent maintenant que l'économie est étroitement liée à l'environnement et que la santé humaine est étroitement liée à la santé des écosystèmes (Parent 2014). Malgré notre schème de pensée, rationnel, les promoteurs décident quand même d'étudier les impacts de chacune des composantes du grand complexe gazier de manière séparée. On peut se poser quelques questions pourquoi l'étude est faite ainsi! Ils le font pour ne pas être obligés de cumuler les externalités négatives de chacun des projets. En conséquence, ils nous présentent des études environnementales erronées dont les résultats ne représentent pas la réalité. En d'autres mots, ils procèdent ainsi pour dissimuler la vérité sur l'ampleur de leurs actions. Ils le font de cette manière pour gagner raison, malgré une méthode sans raison qui ne supporte pas la science. On leur demande juste d'être honnête. Ils auraient dû dès le départ étudier l'environnement sur l'ensemble du projet pour connaître tout simplement la vérité et nous la dire, car nous devons absolument nous responsabiliser. Quand j'observe le comportement des promoteurs comme eux, je me sens trompé, démuni et désespéré. Je ne désespérerais pas longtemps, car l'enjeu est trop important. Alors, pour le manque de

transparence scientifique et sociale, je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Retour à l'actualité et préoccupations

Maintenant, revenons à l'actualité. Je vais tenter de résumer la vérité au meilleur de ma connaissance sur l'ensemble du projet en question. Pour le bien de ma communauté qu'elle soit locale, régionale, provinciale, nationale ou mondiale. Oui, cela touche toutes ces échelles. Commençons par écouter et commenter ce que l'actualité et les promoteurs nous ont dit depuis le début des projets segmentés. Ils disent que le projet se situe dans une province dont la majorité de l'énergie produite est issue de l'hydroélectricité, une énergie verte, ce qui est vrai. Alors, ils affirment que, pour cette raison, il est de notre devoir, pour le monde entier, de réaliser ce projet chez nous pour des raisons environnementales, économiques et sociales (Énergie Saguenay 2015; Gazoduc 2019a).

Inquiétude sur la Transition énergétique

Ils affirment que, l'usine GNL Québec sera un outil de substitution pour des pays à travers le monde qui dépendent d'énergie plus polluante comme le charbon, le diésel, le mazout afin de diminuer globalement les émissions de GES sur la planète (Énergie Saguenay 2015 ; Gazoduc 2019a). Toutefois, on peut douter que le gaz naturel représente un réel outil de substitution lorsqu'on analyse le point de vue de plusieurs experts. En effet, selon une lettre signée par 40 économistes et chercheurs en économie (La Presse 2019), leurs propos ne tiennent pas la route pour deux raisons.

La première est l'incertitude liée au bilan de carbone du gaz non conventionnel. Ce gaz non conventionnel est issu de la fracturation hydraulique de la roche pour en pomper le gaz naturel. Cette méthode risque de créer des fissures jusqu'en surface entrainant par le fait même un apport, sans doute significatif, mais toujours inconnu de méthane dans l'atmosphère contribuant au dérèglement climatique. (La Presse 2019). Il est très important de souligner que le méthane (CH_4) est jusqu'à 25 fois plus puissant que le gaz carbonique (CO_2) en potentiel de réchauffement global (Futura-science 2018). Devons-nous prendre ce risque alors que l'alarme a déjà sonné depuis plusieurs années?

Deuxièmement, les 40 signataires de cette lettre et même les promoteurs ne sont pas en mesure de prouver avec l'aide de données convaincantes que ce gaz va réellement servir à se substituer aux énergies plus polluantes : « L'entreprise affirme qu'elle n'a toujours pas signé de contrats avec des clients pour le moment » (Radio-Canada 2019a). De plus, à l'heure actuelle, des banques à travers le monde adoptent l'emprunte climatique (GES est l'indicateur) à leurs choix d'investissement et abandonnent leurs obligations d'investissement dans les pays ayant un mauvais comportement face à la lutte contre le dérèglement climatique (Le Devoir); (Radio-Canada). Comment voulez-vous que les pays du monde se sentent insensibles à acheter ce gaz naturel alors que les experts estiment que le projet GNL Québec équivaut à l'ajout de 3,4 millions de voitures sur nos routes? Je ne vois pas là d'effort de la part de notre pays, lorsque je vois un tel projet avec une si grande emprunte (Le Devoir 2019 ; Radio-Canada 2019b). Ce projet ne fait que renforcer nos mauvais comportements. Les pays à travers le monde commencent déjà à investir dans les pays qui cherchent à diminuer leur emprunte climatique. Devons-nous prendre le risque, d'investir des sommes faramineuses pour bâtir ce projet qui sera présent pour les 25, 40 à 50 prochaines années et qui va à contresens de la lutte au dérèglement climatique. En raison des risques liés à l'exploitation non conventionnelle du gaz naturel. En raison des risques environnementaux et sociaux associés à un projet désuet. En raison des risques liés à l'emprunte globale du complexe gazier sur le climat, je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Inquiétude sur les risques liés aux déversements.

Les promoteurs disent aussi qu'il ne faut pas s'inquiéter d'un déversement de gaz naturel dans l'environnement étant donné que le gaz naturel liquéfié possède des propriétés sécuritaires et non toxiques pour l'environnement. Ils disent que ce gaz, lorsqu'émis dans l'environnement, ne fait que : « se dissiper dans l'atmosphère », sans en dire plus (Gazoduc 2019b). Ils n'ont pas tort à cet égard, toutefois, ils manquent d'honnêteté, car ils ne disent pas tout ce qu'il faut savoir sur le sujet! Lorsqu'il y a un déversement de gaz naturel, ce qui s'évapore se trouve à être des molécules de CH_4, hautement plus puissantes que le CO_2. Malgré nos connaissances sur la contribution importante de cette molécule à l'effet de serre, faisons-nous preuve de prudence lorsque nous savons qu'il y a des émissions incontrôlables qui s'additionnent à chaque étape du cycle complet de l'acheminement du gaz naturel (exploitation,

transport, liquéfaction, distribution par bateau, consommation)? De plus, il y a énormément d'incertitudes en ce qui concerne la durabilité de Gazoduc dans le temps. Prenons comme exemple le déversement du pipeline au Dakota du Sud le 29 octobre dernier. Les scientifiques de l'environnement se sont rendus compte que le déversement avait pris des proportions 10 fois plus importantes qu'aux premières estimations (Radio-Canada 2019c). Une manière de dire que le risque de déversement peut être réel et que le temps de réaction pour détecter la fuite est beaucoup trop long. N'est-il pas réaliste de prétendre qu'il n'y a aucun risque lié à la construction d'un Gazoduc de 780 km de long sur notre territoire? Je tiens à mentionner aussi que le Dakota du Sud possède un terrain aussi plat que celui de la plaine du Canada. Notre territoire, quant à lui, possède un relief accidenté de roche mère, de tourbières et d'innombrables cours d'eau. De plus, le territoire de l'Abitibi possède une très grande proportion de sols argileux. Avec la rigueur de nos hivers, le comportement de l'argile en présence de gel-dégel provoque une grande déformation volumétrique du sol (Roy 1995). Pour résumer : les probabilités que le tuyau s'endommage d'ici les 25 prochaines années sont, sans doute, plus élevées que le prétendent les promoteurs.

En raison des fuites de méthane incontrôlables du cycle de vie du gaz naturel. En raison des risques trop élevés d'un déversement au cours de la durée de vie du Gazoduc. En raison des risques liés à notre incapacité de détecter et de contrôler un déversement d'un gazoduc enfoui. En raison de ces apports déraisonnés de GES dans l'atmosphère ainsi que les risques climatiques et environnementaux qu'ils comportent, je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Inquiétude sur la santé des mammifères marins.

L'augmentation de la circulation navale commerciale dans le fjord et dans l'estuaire du Saint-Laurent constitue un risque pour la protection des mammifères marins. En effet, le bruit et le dérangement occasionnés par la navigation commerciale constituent un facteur de risque pour la survie des femelles et des jeunes bélugas (*Delphinapterus leucas*). La population de béluga du Saint-Laurent a un statut légal de protection, elle est en voie de disparition et L'achalandage maritime serait accentué dans son habitat identifié comme essentiel (Pêches et Océans Canada 2019). La population de bélougas du Saint-Laurent ne comporte que 880 individus et on note déjà une diminution 1 à 1.5 % de la population par année. De plus, il semble impossible, selon les experts, de trouver des mesures d'atténuation efficaces pour

atteindre un niveau de circulation acceptable pour la population de bélugas : « malgré la bonne volonté de GNL, certaines recommandations visant à ramener les risques à un niveau acceptable pour le béluga pourraient être difficiles à mettre en place » (Le Devoir 2019). L'élimination d'une seule espèce dans un écosystème marin aussi complexe que celui du fjord du Saguenay peut provoquer son déséquilibre de manière irréversible. Devons-nous prendre le risque de construire un port méthanier et ainsi avoir le malheur d'assister à l'élimination d'une population emblématique du Québec? Nous avons mis tellement d'effort, par le passé, pour tenter de comprendre la biologie de cette espèce et ainsi la protéger tout en la mettant en valeur. Je crois profondément que les autochtones et la société québécoise sont amoureux de tout cet écosystème marin. Demander à nous, les citoyens québécois et autochtones, de choisir entre un complexe gazier et une espèce vivante et aussi charismatique, c'est de renier notre propre nature. C'est de renier l'intégrité du monde dans lequel nous coexistons. Pour moi, cela n'a aucun sens, car nous dépendons tout simplement de cette nature. En raison des risques sur la santé des mammifères marins emblématiques. En raison du risque de destruction, par le fait même, d'un écosystème marin. En raison du risque de nous détruire nous-mêmes. Je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Inquiétude sur l'économie et les impacts sociaux

Maintenant, parlons de l'économie et des impacts sociaux associés à l'établissement du complexe gazier. Est-il véritablement avantageux, économiquement et socialement, pour les Autochtones et les Québécois de mettre en place ce projet de gaz naturel dans la province? En fouillant un peu plus loin, on se rend compte que ce ne l'est pas du tout. Tout d'abord, pour la main-d'œuvre associée à la construction ainsi qu'au fonctionnement du complexe gazier, il semble qu'ils nous cachent encore la vérité. En effet, selon la lettre signée par 40 économistes et chercheurs en économie : « les emplois promis dans la région seront comblés presque exclusivement par des employés venant de l'extérieur de la région, ou par des employés quittant leur emploi actuel pour travailler à la construction du complexe gazier, aggravant la situation de pénurie » (La Presse 2019). Ensuite, au niveau des retombées économiques, encore là les promoteurs se cachent derrière des phrases remplies de nuances. En vérité, tous les profits réalisés lors du fonctionnement du complexe gazier ne seront pas distribués dans les communautés touchées par le projet, mais plutôt rapatriées dans des sociétés d'investissement

établies aux États-Unis. De plus, ils profiteront d'un rabais d'électricité d'Hydro-Québec, une société d'État dont le financement dépend de l'argent des contribuables québécois. Ce rabais représente ni plus ni moins qu'une subvention indirecte de 43 millions de dollars sur six ans et Gazoduc compte distribuer aux communautés allochtones à proximité de la zone d'aménagement privilégiée (la ZAP) 36 millions de $ sur la durée de vie du projet (25, 40 ou 50 ans). Nous perdons donc 7 millions de dollars par année (La Presse). En d'autres mots, nous les payons pour qu'ils s'installent sur nos terres et pour qu'ils repartent avec le profit réalisé. On ne gagne rien, on ne fait que perdre.

Quant aux autochtones, que vont-ils en tirer? Dans leur résumé de la description initiale du projet de Gazoduc, il n'y a rien de rassurant. Les promoteurs d'un gazoduc mentionnent que : « les informations disponibles à ce stade ne permettent pas de définir plus précisément l'utilisation des terres à des fins traditionnelles dans la ZAP par les différents groupes autochtones. » Ils pensent qu'on est dupe à ce point!? Ils nous font croire que nous les Québécois et les Autochtones avons des obligations morales et qu'on se doit d'accepter la construction de ce grand complexe gazier étant donné notre énergie propre. En retour, les promoteurs profiteront de l'argent de tous les contribuables du Québec et tenter de trouver encore un autre moyen de passer sur le territoire autochtone sans trop leur en donner. En écologie, on appelle cela du parasitisme : « exploitation d'un organisme hôte [l'état québécois] par un autre organisme, le parasite [le Gazoduc]. » (Gouvernement du Canada). Exactement comme une sangsue sur un poisson. Le poisson subit seulement des coûts et cela l'affaiblit. Alors, en raison des risques liés à une détérioration plus importante de la pénurie de main-d'œuvre déjà présente. En raison des risques liés à l'affaiblissement l'économie québécoise et autochtone. En raison des risques liés à la reconnaissance de l'utilisation du territoire autochtone à des fins traditionnelles, je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Conclusion

En raison du manque de transparence scientifique et sociale. En raison des risques liés à l'exploitation non conventionnelle du gaz naturel. En raison des risques associés à un projet désuet devant la responsabilisation du monde. En raison des risques liés à l'emprunte globale du complexe gazier sur le climat et sur l'environnement. En raison des risques associés aux fuites de méthane incontrôlables lors de toutes les étapes du procédé du cycle de vie du gaz

naturel. En raison des risques trop élevés d'un déversement au cours de la durée de vie du Gazoduc. En raison des risques liés à notre incapacité de détecter et de contrôler un déversement d'un gazoduc enfoui. En raison des risques sur la santé des mammifères marins emblématiques. En raison du risque de destruction d'un écosystème marin et du béluga du Saint-Laurent. En raison du risque de nous détruire nous-mêmes. En raison des risques liés à une accentuation plus importante de la pénurie de main-d'œuvre. En raison des risques liés à l'économie des québécois et des autochtones. En raison des risques liés à la reconnaissance de l'utilisation du territoire autochtone à des fins traditionnelles. En raison de tous ces risques qui se dressent à l'horizon, pour tous ces apports déraisonnés de GES dans l'atmosphère ainsi que les risques climatiques qu'ils comportent, je m'oppose à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

Lorsque j'essaie d'imaginer le gazoduc dans mon paysage abitibien, lorsque j'essaie d'imaginer une augmentation des dérèglements climatiques, lorsque j'essaie de m'imaginer la disparition d'un écosystème marin aussi riche, lorsque j'essaie d'imaginer l'affaiblissement de notre système social, je ne peux que m'attrister devant ce ravage. Ce ravage qui, pour moi, incarne la signification que l'être humain n'est toujours pas en mesure de changer de comportement devant l'affaiblissement de son l'environnement. Moi-même âgé de 25 ans et regardant vers l'avenir, ce serait une honte et une dure réalité que de raconter l'histoire de ce monument à mes enfants, à ceux de ma sœur, de mon frère, de mon entourage. L'établissement du complexe gazier représenterait une forme de suicide collectif face à la responsabilité morale des pays qui se doivent de lutter pour déjouer le triste sort que les scientifiques nous prédisent. [Le] Principe Responsabilité oppose la tâche plus modeste que nous ordonnent la crainte et le respect : […] préserver pour l'homme l'intégrité de son monde et de son essence contre les abus de son pouvoir (Jonas 1979).

Alors, battons-nous et opposons-nous à tous projets associés au destin tragique de l'humanité. Opposons-nous à tous projets associés au gaz naturel non conventionnel, incluant le Gazoduc dont cette audience publique est l'objet.

<Original signé par>

Médiagraphie

Énergie Saguenay, Résumé du projet, (page consultée le 21 octobre 2019), [En ligne], https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/

Fondation David Suzuki, Le gaz naturel n'est pas la solution, (page consultée le 21 novembre 2019), [En ligne], https://fr.davidsuzuki.org/blogues/gaz-naturel-nest-solution/

Futura planète, Gaz à effet de serre : CO2 ou méthane, quel est le pire? (page consultée le 21 novembre 2019), [En ligne], (https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/rechauffement-climatique-gaz-effet-serre-co2-methane-pire-565/

Gazoduc, En bref, (page consultée le 21 novembre 2019) [En ligne], https://gazoduq.com/fr/projet/en-bref/

Gazoduc, Qu'est-ce qu'une conduite de transport de gaz naturel? (page consultée le 19 novembre 2019), [En ligne], https://gazoduq.com/fr/gazoducs-et-gaz-naturel/gazoducs/

Gouvernement du Canada, Terminus Plus, (page consultée le 20 novembre 2019), [En ligne], http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=parasitisme&index=frt&codom2nd_wet=1#resultrecs

Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) 2019, communiqué de presse du GIEC, 7 p.

Hans Jonas (trad. Jean Greisch) (1979), *Le principe responsabilité*, éd. Flammarion, 1998 (ISBN 2-0808-1402-8), p. 18

La Presse, Le projet GNL Québec, bon pour l'économie? (page consultée le 21 novembre 2019), [En ligne], https://www.lapresse.ca/debats/opinions/201910/14/01-5245371-le-projet-gnl-quebec-bon-pour-leconomie-.php

Le devoir, La banque de suède se déleste de ses obligations albertaines, (page consultée le 19 novembre 2019), [En ligne], https://www.ledevoir.com/economie/567123/changements-climatiques-la-banque-de-suede-se-deleste-de-ses-obligations-albertaines?fbclid=IwAR1c89d47wgZdl_BWl36LLUQxk6qjgJMOptKgFruX5fjxkIvrZsjtnUHfN4

M. Roy, G. Bergeron, P. La Rochelle, S. Leroueil et J.M. Konrad (1995), Effets de cycles de gel-dégel sur les propriétés d'une argile sensible, Can. Geitech. J. 32 : 725-740.

Parent, L (2014), Évaluation environnementale, Télé-université université du Québec, 415 p.

Radio-Canada, La banque européenne d'investissement renonce à financer les énergies fossile, (page consulté le 20 novembre 2019), [En ligne], https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1390525/climat-bei-arrete-financer-projets-energies-fossiles-2022?fbclid=IwAR1ad4NS4SvOoYpkkdtiirRLX4TqSe3ChG3vvzIWtp9icibLXQmFOfxTHoI

Radio-Canada, La fuite du pipeline Keystone touche 10 fois plus de terres, (page consultée le 19 novembre 2019), [En ligne], https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1394680/keystone-petrole-alberta-fuite-oleoduc-pipeline-deversement?fbclid=IwAR1N_e6EodQ51NPSZoQf7nDQsa5FgeDlq9zEmQmfrrP0KiG3W82yU7XbRm4

Radio-Canada, GNL Québec : 40% du gaz produit ne remplacerait pas des énergies fossiles, (page consultée le 21 novembre 2019), [En ligne], https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173477/gnl-quebec-40-gaz-naturel-production-mondiale-ges

Le Devoir, Les effets de l'usine de GNL Québec difficiles à prévoir, (page consultée le 20 novembre 2019), [En ligne], https://www.ledevoir.com/societe/environnement/567277/gnl-quebec-des-impacts-climatiques-difficiles-a-prevoir?fbclid=IwAR3aZYLwgb8ka14v1aYLSaLw5v78COypIWdUFgHOlBsS2T-1Z42qkY7TLgM

Annexe 1. Signatures additionnelles.

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

Lord, Andréanne ; Serveuse ; 24 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

P. Pirro, Chanelle ; serveuse/étudiante inf. ; 26 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

Charest, Jordan ; Serveur ; 23 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

Fréchette, Josiane ; Assistante dentaire ; 24 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

Juteau, Isaac ; Conseiller en information scolaire ; 24 ans ;
<adresse de courriel caviardée> <Original signé par> ; Val-d'or

Létourneau, Josée ; Technicienne en pharmacie, 31 ans.
<adresse de courriel caviardée> <Original signé par> ;

Allaire, Mathieu ; aide-brasseur ; 27 ans ; Val-d'or
<adresse de courriel caviardée> <Original signé par>

Baudin, Pascal ; chef cuisinier ; 43 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

Cayer, Lucie, brasseuse, 28 ans : <adresse de courriel caviardée> <Original signé par>
Val-d'or

Labrecque, David ; Mineur ; 25 ans ; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par> ; Val-d'or

Annexe 1. Signatures additionnelles (suite).

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

Benoit-Pépin, Florent; Étudiant; 25 ans; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>, Val-d'Or

Letark, Marianne; Étudiante; 25 ans; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>, Val-d'Or

Samuel Dufresne, Ingénieur logiciel, 25 ans
<adresse de courriel caviardée>, <Original signé par> Piedmont

Beaulieu, Hélène; étudiante; 25 ans; <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>; Val-d'Or

Dupuis, Maxime; technicien audiovisuel, 25 ans,
<adresse de courriel caviardée>; Val-d'Or
<Original signé par>

Jérémy Grégoire
Conseiller en sport chez Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue 26 ans
<données d'indentification caviardées> Val-d'Or (Québec)

<Original signé par>

Annexe 1. Signatures additionnelles (suite).

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

D'Amours, Charles. Étudiant, 25 ans
<adresse de courriel caviardée>, Québec

Gauthier, Phélippe. Pompier Forestier, 26 ans,
<adresse de courriel caviardée>, Rouyn-Noranda

<Original signé par>
Étudiant, 25 ans
<adresse de courriel caviardée>

Martin-Hélie, Dave-Alexandre. Étudiant, 25 ans
<adresse de courriel caviardée>, Québec

Turgeon, Audrey; Étudiante; 25 ans; Val-d'Or
<adresse de courriel caviardée> <Original signé par>

Turgeon, Marie-Ève: Étudiante: 23 ans: Val-d'Or
<adresse de courriel caviardée> <Original signé par>

Beazeau, Katreine, étudiante, 26 ans, Gatineau: <adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>

Haude, Zoé, étudiante, 22 ans, Gatineau, <adresse de courriel caviardée> Original signé par>

Gauthier-Mayers, Isabelle, étudiante, 22 ans, Gatineau, <adresse de courriel caviardée><Original signé par>

Chaput, Josiane; étudiante; 22 ans; Val-des-Monts; <adresse de courriel caviardée>

Olson, Viviane; étudiante; 22 ans; Gatineau; <adresse de courriel caviardée><Original signé par>

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

PHILIP BELL-DOYON, ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE. 25 ANS
<Original signé par>
<adresse de courriel caviardée>
21 NOVEMBRE 2019

Vincent Gagné, Étudiant à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. 24 ans
<adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>
21 novembre 2019

Marilou Garceau, Étudiante au Baccalauréat en Environnements naturels et aménagés. 22 ans
<adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>
21 novembre 2019

William Duval, Musicien et Activiste, 25 ans,
<adresse de courriel caviardée>
, 21 novembre 2019

Marie DALLANT, Étudiante au Baccalauréat en environnement naturels et aménagés. 22 ans
<adresse de courriel caviardée>
<Original signé par>
21 Novembre 2019

Alice Brousseau-Nault, étudiante au Baccalauréat en ergothérapie, 23 ans,
<adresse de courriel caviardée>
21 novembre 2019
<Original signé par>

Nicolas GUILLAUMIN, étudiant au Baccalauréat en environnements naturels et aménagés. 24 ans.
<adresse de courriel caviardée>
21 Novembre 2019
<Original signé par>

William Mondou, étudiant au Baccalauréat en environnement naturels et aménagés. 23 ans.
<adresse de courriel caviardée>
21 Novembre 2019
<Original signé par>

Raffaël KITCHING, finissant Bacc. en aménagement et environnement forestier, candidat à la maîtrise en sciences forestières, 26 ans
<adresse de courriel caviardée>
21 novembre 2019
<Original signé par>

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

Rémy Cantin, Baccalauréat en études littéraires
<adresse de courriel caviardée> 21/11/19 <Original signé par>

Pierre Rexaux, Baccalauréat aménagement et env. foresterie
<adresse de courriel caviardée> 21/11/19 <Original signé par>

Kiev Ashcroft-Gaudreault, Baccalauréat en environnements naturels et aménagés. <adresse de courriel caviardée> 21/11/19 <Original signé par>

Simon Laplante, Baccalauréat en aménagement forestier. Université Laval
<adresse de courriel caviardée> 21/11/19 <Original signé par>

Yann Baril-Chauvette, Baccalauréat en environnements naturels et aménagés. <adresse de courriel caviardée>. 26 ans 21/11/19 <Original signé par>

Éloïse Gagné, Baccalauréat en environnements naturels et aménagés. <adresse de courriel caviardée> 21/11/19
23 ans <Original signé par>

Pierre Bertrand, Baccalauréat coopératif en opérations forestières
<adresse de courriel caviardée> ; 21/11/19 ; 26 ans ; <Original signé par>

Laurence Gareau, Baccalauréat en environnements naturels et aménagés ; <adresse de courriel caviardée> ; 21/11/19 ; 23 ans <Original signé par>

Annexe 1. Signatures additionnelles (suite).

En ratifiant ce document, je certifie avoir pris connaissance des préoccupations soulevées par la lettre de M. Arnaud Benoit-Pépin à l'intention du BAPE au sujet du projet de Gazoduc et je les partage.

Noah Rouyère, étudiant en environnement. 21 ans

<Original signé par>

<adresse de courriel caviardée>

21 nov. 2019

Émile Charron-Ducharme, étudiant en environnements naturels et aménagés

<adresse de courriel caviardée>

<Original signé par>

21 ans

21 nov 2019

Prénom, nom : Papillon, Jacob
Date de naissance : 17 mai 1994
Courriel : <adresse de courriel caviardée>

<Original signé par>

Signature :

<Original signé par>

, 70 ans, retraité de l'enseignement, Val-d'Or

<Original signé par>

(Béatrice Benoit-Pépin, 30 ans, pharmacienne, Val-d'Or)

<Original signé par>

64 ans

Conrad Benoit Val d'Or
Chargé de projet.

<Original signé par>

Olivier Boldue, 26 ans,

Ingénieur forestier, Val-d'Or

<Original signé par>

63 ans

CHANTAL PÉPIN VAL-D'OR
TECHNOLOGUE EN ARCHITECTURE